

CONTRAT 820
N/REF : 7/07/2024 0H03 C:000649 I:00540
V/REF : Contrat N°000820 du 21/01/2021

COLLEGE ST HELIER

**7, RUE FRERE SALOMON
35000 RENNES**

IMMEUBLE : ST HELIER COLLEGE
7, RUE FRERE SALOMON
.
35000 RENNES

Rennes, le 12 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : BATIMENT D + COUR HAUTE
CONTACTER MR MONNIER 0299505272
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme M HUNAUT

INTERVENTION DU 04/07/2024
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
TRAVAUX DE POMPAGE ET NETTOYAGE D'UN BAC A GRAISSE DE 4 M3
TRAVAUX DE POMPAGE ET NETTOYAGE D'UN POSTE DE RELEVEMENT EU 2 POMPES
TRAVAUX DE CURAGE DES RESEAUX EAUX USEES SUR 90 ML
TRAVAUX DE POMPAGE ET NETTOYAGE FOSSE EAUX PLUVIALES 4 M3
(REJET DES EP SUR PLACE)
TRAVAUX DE POMPAGE ET NETTOYAGE D'UN POSTE DE RELEVEMENT EP
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE AGREE
NETTOYAGE CHANTIER

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Juillet de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE

connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/02/2024

Prix de base du contrat : 1304,85

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 10/2020 Valeur : 127,8
Mois de l'indice de révision : 01/2024 Valeur : 138,1

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien du bac a graisse	1/AN	398,76	398,76
1,00	Curage de la fosse de relevage EU	1/AN	212,56	212,56
1,00	Pompage et nettoyage fosse EP	1/AN	140,48	140,48
1,00	Curage de la fosse de relevage EP	1/AN	117,57	117,57
1,00	Curage hydraulique réseau EU	1/AN	528,11	528,11
TOTAL H.T.				1397,48
T.V.A. a 20,00%				279,49
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1676,97</u>

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.